

## Compte rendu de la réunion de rentrée du 11 septembre 2017 à Violès 20h00

### Comité directeur

Présents : Serge POIRRIER, Didier LANGLUME, Thomas RENON, Etienne RAOUL, Christian ACHET, Dominique GERONIMI et Frédéric PLISSON.

Excusés : Sylvia MOUCADEL et Yann KERMAREC

Clubs : L'Isle, Sorgue, Carpentras, Avignon, Pernes, Monteux, Pujaut, Violès, Cavaillon, Entraigues, Valréas, Pertuis, Morières, Orange, Courthézon et Noves

Invité : Olivier Skénadji

Début de séance : 20h15

- **Accueil du Président**

- **Balles plastiques :**

Les balles plastiques sont obligatoires dans toutes les compétitions départementales et régionales. Pour la période d'échauffement, le club qui reçoit doit fournir les balles de la compétition 30 minutes avant l'horaire officiel de la rencontre.

- **Organisations :**

Le fichier presque complet est joint à ce mail.

- **Certificats médicaux :**

Valable 3 ans, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et sous réserve de remplir un formulaire tous les ans. Le certificat devra obligatoirement comporter la mention « en compétition » pour être valable.

- **Arbitrage :**

Tous les JA1, JA2 et JA3 devront effectuer un recyclage tous les 3 ans

- **Formation AF (animateur fédéral) :**

C'est une formation de 28h (modulable) plus 12h de pratique que l'on peut effectuer dans son club. Pour se présenter à cette formation il faut être titulaire de l'AR (arbitre régional)

- **Championnat Séniors :**

La réforme du championnat avec la création de 2 PR a « pénalisé » le club de Courthézon.

Vu les circonstances exceptionnelles le « croisement » sera accordé entre l'équipe qui monte et celle qui descend.

- **Compétitions jeunes :**

Le championnat jeunes comme il existait par le passé laisse la place à 3 compétitions : le championnat, la coupe et les interclubs. Les horaires seront samedi 14h00 ou dimanche 10h ou dimanche 14h.

- **Correspondant indiv :**

Pour les indiv Etienne propose un correspondant par club, celui-ci peut être différent du correspond club.

**Date limite des inscriptions sur SPID : jeudi 05 octobre 2017.**

- **Thomas** nous présente une mallette pédagogique élaborée par nos voisins de la Ligue Languedoc-Roussillon. Un outil Intéressant mais non soutenu par la fédération.

### **Cagnotte 2017 :**

Chaque club se verra attribué 7€ par licencié (le nb de licenciés est issue du relevé de fin de saison 2016/2017 via SPID. Cette cagnotte devra être utilisée dans les axes suivants : Animations, achats de matériel pédagogique, interventions jeunes. Justificatifs à fournir avant le 31 décembre 2017.

### **Cagnotte 2018 :**

Elle démarre dès ce mois de septembre 2017 et s'étendra jusqu'au 30 juin 2018.

- **Intervention** de Olivier Skénadji sur notamment la création de IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation)
- **Détection jeunes :**  
Jean-Marc est chargé de la détection et de rencontrer tous les clubs.  
L'ETD (Equipe Technique Départementale) va se mettre en place, définira les missions et rencontrera Jean-Marc pour les lui présenter.
- **Informations diverses :**  
Au cours de la soirée, le sujet formation a été abordé à plusieurs reprises. Nous mettrons toute l'énergie afin de répondre au mieux aux demandes des clubs. Didier travaille sur les possibilités JA1, JA2 et JA3.
- Et pour tout savoir sur la planète Ping-Vaucluse, Jean-Marie alimente au quotidien le site du CD84.  
<http://cd84-tennis-de-table.fr/>

Fin de séance : 21h30.

**Pour le Comité Directeur,  
Le Secrétaire général,  
Frédéric PLISSON**